

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 65/42/SPCG accordant à Mme Fatma Roble la concession définitive d'une parcelle de terrain sise à Ambouli (boul. d) [lot n° 8, .F. n° 951)

n° 65/42/SPCG

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
23 mars 1965

Numéro JO
n° 5 du 01/05/1965

Date du numéro
1 mai 1965

TEXTE INTÉGRAL

Il est fait concession définitive, à Mme Fatma Roble, commerçante, demeurant à Djibouti, d'Une parcelle de terrain, sise à Ambouli (boul d). lot n° 8, et immatriculée au Livre foncier sous le n° 951.